

Un nouveau bateau pour la station de sauvetage en mer à Hiva Oa



Une convention de partenariat a été signée ce mardi matin, entre le ministre de l'agriculture Frédéric Riveta et le président de la FEPSM, Stanley Ellacott, pour permettre à cette fédération d'utiliser un bateau du SDR, pour leurs actions de sauvetage en mer.

PAPEETE, le 06/10/2015 - Une convention de partenariat a été signée ce mardi matin, dans les locaux du ministère de l'agriculture, entre le ministre Frédéric Riveta et le président de la Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer (FEPSM), Stanley Ellacott. À travers cette convention, le Pays permet à la FEPSM d'utiliser un bateau de 26 pieds pour leurs actions.

Sauver une vie est l'affaire de tous, et c'est le message qu'a souhaité véhiculer ce mardi matin, le ministre de l'agriculture, Frédéric Riveta. Une convention de partenariat a été signée dans les locaux de son ministère, avec la Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage (FEPSM), afin de permettre à cette fédération d'utiliser un bateau du Service du développement rural (SDR). *"Ce bateau était utilisé par le SDR pour des opérations de vulgarisation qui permettaient à nos agents d'aller sur Tahuata, Fatu-Hiva et ça fait un bon bout de temps qu'il était dans le hangar, donc la demande de la fédération tombait bien. Pour nos opérations de vulgarisation comme la régénération de la cocoteraie, etc., on se partagera le bateau, ce n'est pas un problème"*, confie le ministre.

Ce nouveau bateau est équipé de deux moteurs de "72 et 140 chevaux", il a été construit à partir de coques de poti marara, un outil assez résistant pour le remorquage, en cas de nécessité. Pour le président de la FEPSM, Stanley Ellacott, ce nouvel outil de travail leur permettra *"d'intervenir plus facilement avec des bénévoles, à n'importe quel moment de la journée"*. Et ça tombe bien, puisqu'au mois de décembre, se tiendra le festival des Marquises à Hiva Oa, *"il y aura beaucoup de mouvements inter-îles et ce bateau sera prêt à intervenir s'il y a des difficultés dans ce secteur"*, prévient Stanley Ellacott.

UN GAIN DE TEMPS POUR LA FEPSM

Avec 5 millions de km² d'océan, les interventions en Polynésie ne sont pas évidentes. Et doter les archipels éloignés avec de tels moyens ne peut que garantir une plus grande sécurité en mer. *"Il y a des zones où le moyen de communication est le VHF, mais il n'est pas présent sur l'ensemble des archipels, il n'y a que les îles de la Société qui peuvent le capter. Donc, si tu es aux Marquises, que tu as une radio VHF et que tu émetts un appel au secours parce que ton bateau est en panne, et bien, tu ne pourras t'en remettre qu'à Dieu. D'où l'importance d'équiper l'ensemble des archipels éloignés"*, assure Stanley Ellacott. *"L'éloignement de nos îles est quand même un problème pour nous. Si on devait intervenir depuis Tahiti jusqu'aux Marquises, il faudrait plusieurs jours, alors que si on a un dispositif opérationnel sur place, cela va permettre d'intervenir dans les heures qui suivent"*.

D'autres embarcations pourraient également servir dans les autres archipels, c'est en tout cas le souhait de Stanley Ellacott. D'ailleurs, un autre partenariat devrait voir le jour, dans deux semaines entre la FEPSM et la Direction des ressources marines (DRM). *"Bientôt un deuxième bateau sera basé sur Tahiti, la DRM fait son nécessaire pour nous attribuer ce bateau et comme le ministre l'a dit, il y en a sans doute d'autres qui viendront par la suite"*, explique Stanley Ellacott.

"L'Etat participera à la remise en état et aux normes du bateau", assure Stanley Ellacott.

CINQ ANS D'ACTIVITES ET UN BILAN POSITIF POUR LA FEPSM

La FEPSM travaille en étroite collaboration avec le MRCC, le centre de sauvetage en mer, depuis sa mise en place. Depuis sa création, il y a cinq ans, Stanley Ellacott tire un bilan plutôt positif de leurs actions. *"On peut dire qu'il n'y a aucune disparition"*.

Aujourd'hui, la FEPSM compte plus de 400 bénévoles répartis sur les cinq archipels, *"mais pour monter une continuité dans l'action, il faut encore quelques moyens. En Nouvelle-Calédonie, ils ont plus de moyens que nous, mais heureusement qu'il n'y a pas tant d'accidents que cela sur notre territoire, malgré la surface de notre domaine maritime"*.

Un autre chantier qu'attend impatiemment la FEPSM, l'obtention de matériel de détresse via le satellite. *"Ca fait bientôt deux ans qu'on attend cela et ça va sortir en détaxe"*, prévient Stanley. Un outil indispensable et *"qui va permettre à beaucoup d'usagers de la mer d'acquérir d'une balise de détresse. Dès le déclenchement, les secours pourront intervenir rapidement puisqu'on va connaître exactement le positionnement du bateau en détresse et ceci va fonctionner sur l'ensemble des archipels"*. Selon le président de la FEPSM, ce dossier devrait passer devant les élus de l'assemblée, avant la fin de l'année.

Dans la plupart des cas de dérives, la principale cause est l'absence de matériel de secours, alors que toute personne ayant un permis de bateau est parfaitement avertie des mesures de précaution à mettre en place, avant de prendre le large. Cependant, Stanley Ellacott tient à rappeler ces quelques règles : *"quand il faut prendre la mer, il faut s'assurer qu'on a des moyens de sécurité à bord. Ensuite, prévenir la famille, les amis, vers quelle zone on va et ce qu'on a l'intention de faire. Il ne faut surtout pas hésiter à aviser le MRCC, si les familles ont un soupçon. Il suffit d'appeler le 16, c'est un numéro gratuit, et à ce moment-là, les recherches s'enclencheront de suite. On aura perdu moins de temps"*.

Rédigé par Corinne Tehetia le Mardi 6 Octobre 2015 à 15:45 | Lu 684 fois

Tags : [FEPSM](#), [MRCC](#), [SAUVETAGE EN MER](#)

 [Ajouter aux favoris](#)

Source :